

LA FORMATION AU FOOTBALL PROFESSIONNEL : UNE VOIE ALTERNATIVE D'ASCENSION SOCIALE

Julien Bertrand

► **To cite this version:**

Julien Bertrand. LA FORMATION AU FOOTBALL PROFESSIONNEL : UNE VOIE ALTERNATIVE D'ASCENSION SOCIALE. Informations sociales, CNAF, 2015, 1 (187), pp.79-85. halshs-01208127

HAL Id: halshs-01208127

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01208127>

Submitted on 3 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA FORMATION AU FOOTBALL PROFESSIONNEL : UNE VOIE ALTERNATIVE D'ASCENSION SOCIALE ?

Julien Bertrand

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales »

2015/1 n° 187 | pages 79 à 85

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2015-1-page-79.htm>

Pour citer cet article :

Julien Bertrand, « La formation au football professionnel : une voie alternative d'ascension sociale ? », *Informations sociales* 2015/1 (n° 187), p. 79-85.

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

© Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La formation au football professionnel : une voie alternative d'ascension sociale ?

Julien Bertrand – sociologue



Aussi populaire que médiatisé, le football français ne doit pas son succès au hasard. Des centres de formation spécifiques, alliant apprentissages sportif et scolaire, proposent aux apprentis footballeurs de 15 à 20 ans une prise en charge précoce, intensive et exigeante, au fort pouvoir de socialisation autour du sport. Mais malgré l'important investissement personnel qu'elle requiert, cette formation ne garantit pas l'insertion professionnelle.

Si les champions, au premier rang desquels les footballeurs, bénéficient d'une visibilité médiatique toujours plus grande, les voies qu'ils empruntent pour atteindre cette élite sportive sont souvent mal connues. Lorsque les résultats sont décevants ou que les comportements attirent la désapprobation publique (que l'on pense à des épisodes tels que la « grève » de l'équipe de France lors de la Coupe du monde en Afrique du Sud), c'est pourtant bien la formation de ces sportifs qui est pointée du doigt. Certains remettent alors en cause son efficacité, interrogent son coût humain ou affirment la nécessité de la prise en compte de l'« éducation » et des « valeurs ». Sans qu'il soit ici question de prendre le parti du système actuel de formation, la connaissance de l'intérieur de ces formations⁽¹⁾ permet d'en donner une vision moins caricaturale et de mettre en lumière les enjeux qui les traversent. Il faut d'abord souligner que la formation française au football professionnel est constituée d'un ensemble de dispositifs élaborés progressivement depuis une quarantaine d'années, « produisant » de nombreux sportifs qui trouvent leur place dans les grands championnats étrangers. Toutefois, ce modèle de formation, qui suppose un engagement précoce et intensif, offre des débouchés qui restent aléatoires et n'est pas sans effet sur la scolarisation, et au-delà la socialisation, des jeunes concernés.

L'institutionnalisation d'une formation spécifique

L'observation des meilleurs championnats européens montre que la France est une importante pourvoyeuse de talents footballistiques : les joueurs français constituent le deuxième contingent étranger dans les cinq principaux championnats européens derrière les Brésiliens, ce qui correspond à près de trois cents joueurs⁽²⁾. Cette comptabilité est pourtant restrictive puisqu'elle ne tient pas compte de tous les sportifs qui trouvent un club employeur en dehors de cette aire centrale (en Europe de l'Est, en Asie ou au Moyen-Orient par exemple). Cette expatriation, massive à l'échelle du secteur, est le fruit d'un modèle de formation

qui a connu un important développement depuis une quarantaine d'années et qui s'inscrit, de manière plus large, dans la mise en place d'un appareil de formation des sportifs de haute performance dans lequel sont impliqués clubs, fédérations, ministères et collectivités locales⁽³⁾.

Les centres de formation des clubs professionnels constituent désormais la porte principale et la voie royale d'accès au métier. Jusque dans les années 1970 prédomine un mode de formation « sur le tas » ; en 1983, ce sont encore 40 % des footballeurs « pros » qui ont été formés au sein d'un club amateur⁽⁴⁾. Au milieu des années 1970 émerge une filière spécifique de formation méthodique destinée à l'apprentissage du métier, à la suite de la signature de la Charte du football professionnel. Jouant le rôle de convention collective, cette Charte lance les bases d'une formation institutionnalisée par l'obligation faite aux clubs professionnels de mettre en place des centres de formation. Ces derniers se généralisent en une dizaine d'années et on en compte déjà vingt-quatre en 1984.

Aujourd'hui, trente-deux centres sont agréés et accueillent des jeunes de 15 à 20 ans qui sont liés à leur club par une convention de formation. Environ la moitié d'entre eux sont sous un contrat de formation avec leur club (contrat « aspirant », « stagiaire » ou « élite ») qui leur donne droit à une rémunération. Cette institutionnalisation de la formation est allée de pair avec la mise en place d'une régulation au niveau national, qui passe par les procédures de l'agrément et du classement. Les centres de formation doivent être agréés par le ministre des Sports (loi du 28 décembre 1999) et sont soumis à un cahier des charges (en matière d'encadrement technique, médical et scolaire et d'installations) qui détermine leur classement en plusieurs catégories. Parce que le nombre de joueurs en formation et de contrats de formation autorisés dépend de ce classement, il constitue un enjeu important pour les centres dans la concurrence qu'ils se livrent pour attirer les jeunes footballeurs les plus prometteurs.

Le maillage de sélection et de formation ne se réduit toutefois pas à ces centres de formation, même s'ils occupent une place centrale. La Fédération française de football (FFF) a ouvert depuis la fin des années 1980 des centres fédéraux de préformation qui préparent de jeunes joueurs (13-14 ans) à l'entrée dans les centres de formation des clubs professionnels. L'Institut national du football (INF), à Clairefontaine-en-Yvelines, fut le premier de ces Pôles espoir interrégionaux ; ils sont aujourd'hui au nombre de quatorze, accueillant chaque année entre quatre et cinq cents pensionnaires au total. Cette préformation peut aussi être dispensée au sein des clubs professionnels eux-mêmes, par le biais de « sections sportives élites » (on en dénombre dix-neuf), voire au sein de section sportives scolaires mises en place par des établissements scolaires.

Le développement d'institutions qui organisent la combinaison des apprentissages sportifs avec les cursus scolaires, au premier rang desquelles figurent les centres de formation, constitue une transformation d'ampleur du mode d'accès au

métier de footballeur professionnel. La formation est désormais largement concentrée au sein d'instances spécifiques et les parcours d'accès à l'élite par des clubs extérieurs à ces instances sont minoritaires, voire marginaux lorsque l'on s'intéresse aux footballeurs les plus réputés. La place des footballeurs formés au sein de ces dispositifs sur les différents marchés du travail footballistique ne doit toutefois pas faire oublier que l'une des caractéristiques de cette formation est la rareté des débouchés qu'elle offre. On sait, par exemple, que les centres de formation des clubs accueillent environ 1 800 apprentis alors que les trois championnats professionnels français réunissent environ 1 100 « pros ». Selon la Fédération elle-même, les clubs de Ligue 1 et 2 n'absorbent chaque année qu'environ 75 apprentis issus des centres sur les 250 qui arrivent en fin de formation. De plus, selon les différentes données existantes, le nombre d'apprentis qui deviennent des professionnels se situe dans une fourchette allant de deux à quatre sur dix⁽⁵⁾. Les jeunes footballeurs sont, comme beaucoup d'autres sportifs, confrontés au paradoxe d'un univers qui requiert un investissement considérable sur la longue durée tout en n'offrant que très peu de garanties d'insertion dans les championnats professionnels. De plus, non seulement les débouchés professionnels sont relativement rares, mais la formation est elle-même très sélective. Les jeunes engagés dans cette voie font donc face à une double incertitude concernant leur chance de mener jusqu'au bout leur formation et celle de signer à terme un contrat professionnel.

“ (...) le nombre d'apprentis qui devient des professionnels se situe dans une fourchette allant de deux à quatre sur dix (...). ”

Une voie de réussite compatible avec l'école ?

La formation au football professionnel s'inscrit dans le cadre de la norme du « double projet », qui s'applique à l'ensemble des formations au sport de haut niveau en France et qui repose sur la combinaison des apprentissages sportifs et scolaires. Dans les centres de formation, les pensionnaires suivent une scolarité aux horaires aménagés, au sein même du centre ou dans un établissement scolaire, qui les mène aux principaux diplômes nationaux de l'enseignement secondaire. Faute d'une évaluation rigoureuse, les effets de cette formation spécifique précoce sur la scolarité sont mal connus.

L'analyse des données disponibles apparaît nuancée. Au niveau national, elles révèlent que les footballeurs professionnels ne sont pas restés à l'écart du mouvement de massification scolaire qui a mené au baccalauréat et aux études supérieures une partie croissante de la jeunesse française. On sait que si le baccalauréat ne concernait environ qu'un dixième des générations au début des années soixante, il est aujourd'hui obtenu par plus de six jeunes sur dix. Cette croissance est également perceptible au sein de la population des footballeurs professionnels. « En 1983, seuls 7 % des joueurs étaient titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat ; en 1996, 29 % des professionnels sont bacheliers et 10,8 % possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur »⁽⁶⁾. Une enquête menée pour le syndicat des joueurs, l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP) en 2008 confirme cette évolution, en faisant état d'une

population de professionnels dont la moitié seraient bacheliers ou diplômés du supérieur⁽⁷⁾.

Si ces données montrent une progression de la certification scolaire des « pros », les effets de la formation sur les parcours apparaissent ambivalents. Nos enquêtes au sein de centres montrent l'impact de cet engagement précoce sur l'investissement, les orientations et les performances scolaires des jeunes apprentis footballeurs, notamment lorsqu'ils progressent dans le cursus. À partir de 15 ans, en particulier, les années de lycée se distinguent par une concurrence accrue entre les deux logiques de formation. Alors que le nombre d'entraînements augmente sensiblement, que les joueurs salariés deviennent majoritaires, les résultats et les choix d'orientation témoignent d'un engagement croissant dans le temps et les enjeux sportifs. Il existe donc, au cours de l'apprentissage, une tendance partagée à la baisse des investissements et des attentes scolaires. Plus les apprentis footballeurs avancent dans le cursus, plus ils évaluent l'intérêt et le coût de l'investissement scolaire à l'aune de la perspective de leur carrière sportive. Cependant, ayant des passés et des dispositions scolaires inégaux, cette tendance n'a pas les mêmes conséquences pour tous. Dans l'un des clubs étudiés, par exemple, parmi trente-neuf joueurs suivis jusqu'au terme de leurs études secondaires, environ un tiers ont obtenu le baccalauréat. Si ce chiffre est nettement inférieur à la moyenne nationale, il convient toutefois de le rapporter au fait que le recrutement des centres de formation s'effectue auprès d'un public, masculin et majoritairement d'origine populaire, qui risque le plus de connaître des difficultés scolaires. Pour un certain nombre d'entre eux, la formation footballistique joue d'ailleurs le rôle d'une voie de substitution et de refuge symbolique face aux échecs vécus à l'école.

Une voie d'ascension sociale ?

Le football professionnel est en France, du fait de sa position centrale, l'un des sports qui est le plus fréquemment perçu comme un champ des possibles propice aux « miracles » sociaux, produits par la magie du « don » sportif qui viendrait annihiler les pesanteurs sociales. Il est vrai que les enquêtes successives sur les apprentis footballeurs situent entre 50 et 60 % la proportion des fils d'ouvriers et d'employés et à environ 30 % la proportion de ceux dont le père appartient aux catégories de cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires. De même, selon des données plus anciennes sur les footballeurs professionnels, ceux issus des catégories populaires représentent environ la moitié des effectifs. Il s'agit donc bien d'une « élite » majoritairement, mais non exclusivement, d'extraction populaire.

L'enquête au sein du centre de formation d'un club montre, cependant, que l'entrée dans ce type de formation est dépendante d'un certain nombre de conditions sociales. On observe, en particulier, que ce sont souvent des jeunes issus des fractions les plus stables des catégories populaires qui sont sélectionnés. Ceux ayant connu les situations les plus dégradées (instabilité ou précarité

économiques liées au chômage, foyer monoparental) semblent moins facilement franchir la série d'épreuves que constitue un tel cheminement sportif. L'instabilité des conditions matérielles d'existence nuit fortement aux dispositions ascétiques à l'effort régulier qu'exige ce type de formation sportive. La précarité économique rend, en effet, plus difficiles les projections réalistes dans l'avenir et l'engagement dans la persévérance et l'effort à long terme⁽⁸⁾. La précarité et la dérégulation temporelle favorisent une temporalité dominée par l'urgence du temps présent, du coup par coup et de l'inévitabilité, c'est-à-dire un rapport au temps peu conforme avec les exigences d'une formation sportive de haut niveau⁽⁹⁾.

Enfin, l'étude des trajectoires des jeunes apprentis révèle que l'accès à cette formation est, très régulièrement, lié à une socialisation sportive familiale. Comme dans de nombreuses pratiques artistiques ou sportives où l'accomplissement d'une carrière repose sur une virtuosité acquise précocement, la famille joue, du fait de sa propre familiarité avec l'univers concerné, un rôle central dans l'initiation. Les footballeurs des centres de formation n'échappent pas à cette régularité puisque l'orientation vers le sport est, très souvent, guidée par un père lui-même « amoureux » du ballon. Leur grande majorité a grandi dans une famille dans laquelle le goût pour ce jeu a garanti une prompte imprégnation de sa culture. Dans les clubs étudiés, par exemple, deux tiers des joueurs ont un père qui a joué dans un club et, souvent, l'engagement de ces pères n'avait rien d'anecdotique : un tiers d'entre eux ont pratiqué dans des championnats nationaux (deux ont même pratiqué le football comme activité professionnelle) et près d'un quart ont occupé des fonctions d'encadrement (entraîneurs, accompagnateurs, présidents de club). L'appétence de ces pères pour le spectacle footballistique, le suivi des matchs auxquels ont rapidement été associés leurs fils sont d'autres indices de cette place du football dans le style de vie familial. De même, la fréquence de la pratique dans la famille, dans la fratrie, parmi les oncles et les cousins, indique bien la centralité de ce sport parmi les références de la plupart des futurs apprentis. Ainsi, parmi les frères de nos enquêtés, neuf sur dix environ se sont adonnés à ce sport.

“ (...) ce sont souvent des jeunes issus des fractions les plus stables des catégories populaires qui sont sélectionnés. ”

L'enquête auprès de jeunes pensionnaires en centre de formation révèle donc l'importance des conditions familiales de socialisation et des différentes formes d'héritage qui en constituent le support. Elle permet ainsi d'inscrire dans une trajectoire sociale plus large leur investissement dans le football et le sens qu'ils lui donnent.

Le prix d'une formation précoce et intensive

Les centres de formation qui mènent au métier de footballeur ne se différencient pas seulement des établissements scolaires par la nature des savoir-faire qu'ils enseignent mais également par le niveau d'encadrement de leurs pensionnaires.

Ils se caractérisent en effet par une prise en charge précoce, quasi totale et particulièrement intensive, qui fait d'eux des lieux de socialisation spécifique. Cette prise en charge est précoce car, pour beaucoup d'élèves, souvent près de la moitié des effectifs, l'entrée en formation correspond à un départ très précoce du domicile familial, aux alentours de 13 ans, et à l'intégration en internat. Elle est quasi totale puisque les centres ont non seulement la responsabilité de l'apprentissage sportif mais aussi celle de la gestion de la formation scolaire, du suivi médical et de l'intendance matérielle (équipement, alimentation, etc.). Enfin, cette formation est intensive car les apprentis footballeurs suivent un programme hebdomadaire dense, qui additionne un match de compétition et quatre à sept séances d'entraînement. Leur vie ressemble souvent à une course où les instants sont comptés et où domine l'impression diffuse de « ne pas avoir le temps ». Le centre de formation occupe ainsi une position de quasi-monopole éducatif et s'apparente à une institution « enveloppante » au fort pouvoir de socialisation. Du fait de ce relatif confinement dans un entre-soi, on comprend que la vie dans les centres puisse être décrite par les pensionnaires comme une existence au sein d'une « bulle » ou dans un « monde à part ». Leur vie y est progressivement rythmée et organisée par les échéances sportives. Le centre de formation n'est donc pas seulement un lieu qui accueillerait des « passionnés » du ballon, il est aussi celui où se renforce et s'entretient la focalisation sur le « ballon ». La vie commune entre pairs vient renforcer cette préoccupation et l'observation montre, d'ailleurs, combien l'apprentissage est à l'origine de relations de sociabilité et d'affinités associées au football, y compris dans les établissements scolaires qu'ils fréquentent.

Une autre caractéristique centrale de ce type de formation est d'instaurer une situation de concurrence et de compétition assez systématique et de manière beaucoup moins euphémisée qu'à l'école. L'apprentissage est en effet marqué par un haut degré de sélectivité qui fait de la performance la condition de survie dans les clubs. Cela se traduit notamment par la pyramide des âges au sein de la formation : en fin de cursus, à 19 ans, les pensionnaires sont près de deux fois moins nombreux qu'en première année. Au quotidien, cela se traduit par la sélection hebdomadaire pour les équipes participant aux différents championnats de jeunes ; le plus souvent, entre un tiers et la moitié des élèves de chaque promotion sont écartés des places de titulaire. Les semaines des jeunes joueurs sont alors scandées par l'attente, plus ou moins anxieuse, de l'annonce de la composition de l'équipe, qui est elle-même un indice précieux du devenir en fin de saison. Cette pression concurrentielle est l'un des ressorts centraux de leur socialisation professionnelle. En outre, cette précarisation de leur position, que seuls les contrats viennent limiter, contribue à leur forte subordination au pouvoir des encadrants sportifs et peut devenir un élément de fragilisation. Cette mise en compétition constitue, enfin, un moteur d'individualisation. En orientant les apprentis vers des débouchés à la fois rares et individuels, elle influe fortement sur les rapports aux pairs et au club en renforçant l'individualisation, c'est-à-dire en développant une perception en termes d'intérêts propres et exclusifs. La formation est ainsi le lieu où se forge une certaine manière de penser la carrière de footballeur et de se projeter sur un marché du travail.

Étant donné le « coût » que cette formation représente pour les jeunes pensionnaires de ces centres, on comprend, au final, l'importance de l'enjeu de la reconversion⁽¹⁰⁾. Dans un univers où les débouchés sont rares et aléatoires, où même les heureux élus doivent mettre fin à leur carrière dès la trentaine arrivée alors même que l'investissement personnel, avec son lot de projections et d'identifications, est intense, elle constitue un horizon pour lequel les footballeurs sont plus ou moins armés. Ce n'est alors pas seulement la spécialisation des compétences qui est en cause, mais également la difficulté à sortir du jeu lorsque les années de formation en ont fait une quasi-« seconde nature ».

Notes

1 – Bertrand, 2012.

2 – Voir les différents rapports de l'Observatoire du football du Centre international d'étude du sport (CIES).

3 – Sur le développement des instances de formation sportive au-delà du football, voir Fleuriel, 2004. En 2009, on comptabilisait, toutes disciplines confondues, 317 sections de Pôles espoir et 336 sections sportives scolaires gérées par le ministère de l'Éducation nationale (source Insee).

4 – Faure *et al.*, p. 217.

5 – Même si ce déséquilibre est à nuancer, du fait de l'importance du nombre de clubs « amateurs » qui donnent à leurs joueurs les moyens de vivre de leur activité sans avoir le statut de « pro » (Rasera, 2013).

6 – *Ibid.*

7 – Sur 688 joueurs interrogés, 39 % ont déclaré avoir un niveau équivalent au baccalauréat et 11 %, un niveau égal ou supérieur à bac + 2 (*La Lettre de l'UNFP*, n° 74, février 2009).

8 – Lahire, 1995, p. 22 et 23.

9 – Millet et Thin, 2005, p. 153-162.

10 – Fleuriel et Schotté, 2011, p. 115 à 140.

Bibliographie

- Bertrand J., 2012, *La fabrique des footballeurs*, Paris, La Dispute.
- Faure J.-M., Suaud C. et Slimani H., 1999, *Le football professionnel à la française*, Paris, Presses universitaires de France (Puf).
- Fleuriel S., 2004, *Le sport de haut niveau : sociologie d'une catégorie de pensée*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble (Pug).
- Fleuriel S. et Schotté M., 2011, « La reconversion paradoxale des sportifs français : premiers enseignements d'une enquête sur les sélectionnés aux jeux Olympiques de 1972 et 1992 », *Sciences sociales et sport*, n° 4.
- Lahire B., 1995, *Tableaux de familles*, Paris, Gallimard-Le Seuil.
- Millet M. et Thin D., 2005, « Le temps des familles populaires à l'épreuve de la précarité », *Lien social et politiques*, n° 54.
- Rasera F., 2013, *Les footballeurs de métier, doctorat de sociologie*, Université Lyon 2.